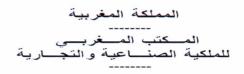
ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





Nº25L/SCH/DR/DRCCR

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature au poste Chef de Service Audit ;

Article 2 : Peuvent être candidats au poste de Chef de Service, <u>les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes : </u>

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;

 Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir;

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Ressources Humaines de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le <u>07 juillet 2021</u> à <u>16h00</u>.

Article 5 : Le descriptif lié à chaque poste de responsabilité sont annexés à la présente décision.

Article 6: la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites <u>www.emploi-public.ma</u> et <u>www.ompic.ma</u>.

Article 7: La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites <u>www.emploi-public.ma</u> et <u>www.ompic.ma</u>.

<u>Casablanca, le 21 juin 2021</u> Le Directeur Général de l'OMPIC





DESCRIPTIF DES POSTES

Code : FR-GRH-FDP

Version: 1

Date : 21/06/2021 Page : 2/14

Identification du poste	Chef de Service Audit
Missions et descriptions du poste	Ce service est chargé de la fonction d'audit interne et de management des risques au sein de l'OMPIC. Il a la responsabilité de garantir une assurance raisonnable sur le degré de maîtrise des opérations et d'apporter des propositions pour améliorer ces opérations. Ainsi, il est investi des missions suivantes: - Proposition, à la Direction Générale et au Comité d'Audit, et mise en œuvre de la politique d'audit interne et de gestion des risques. - Elaboration, mise à jour et application du planning annuel des audits, après sa validation, ainsi que la définition des objectifs d'audit et des programmes de travail en question. - Coordination des missions d'audit. - Analyse des réalisations, élaboration du bilan de synthèse du contrôle interne et mise à jour de la cartographie des risques, ainsi que la proposition des plans d'interventions, des opérations ciblées et des recommandations de couverture des risques. - Contrôle du respect des normes, règles légales et conventions en vigueur, ainsi que l'évaluation du bon établissement des comptes périodiques et annuels et de l'atteinte de la performance opérationnelle. - Mise en place et animation du système de management de la qualité au sein de l'OMPIC, via notamment la supervision des formations des acteurs internes, la mise en place d'outils de suivi et d'audit qualité.
Compétences et Conditions requises	 Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC; Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
Rattachement hiérarchique	Direction Générale Département Audit, contrôle de gestion et PMO